



Poste pourvu - Directeur P~~ar~~iscolaire (H/F) - CDD de remplacement ♦ compter du 1er septembre 2023

Offre interne

22.05.2023

Poste pourvu - Directeur P~~ar~~iscolaire (H/F) - CDD de remplacement ♦ compter du 1er septembre 2023

Description

La ville accueille 850 ♦lives en maternelle et 1300 ♦lives en ♦lémentaire au sein de 8 groupes scolaires/♦coles ainsi que 600 enfants dans les accueils de loisirs.

L~~e~~ducation étant une priorité, la collectivité est dotée d'un projet éducatif de territoire. Elle met en place l'aménagement des rythmes scolaires depuis plus de 20 ans et propose aux enfants de 6 ♦ 11 ans des Temps d'Activités P~~ar~~iscolaires autour de 4 axes (le sport, la culture, la santé et la citoyenneté). Le service des actions éducatives, en charge de l'organisation de ces différents temps de l'enfant, est composé d'un responsable, de 2 coordinatrices, de 11 directeurs p~~ar~~iscolaires et 9 adjoints, de 54 animateurs ♦ temps plein et d'une cinquantaine d'animateurs vacataires.

Au sein de la Direction de l'éducation, vous serez chargé(e) de :

- **Garantir une cohérence éducative globale dans le respect des orientations politiques :**
 - Elaborer, avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique de la structure en lien avec le Projet Educatif Territorial (PETT), être garant de sa mise en œuvre et de son évaluation pour proposer des axes d'amélioration.
 - Garantir une qualité d'accueil et veiller à la sécurité physique et affective des enfants.
 - Travailler en transversalité avec les différents acteurs du projet éducatif global en assurant un rôle de communication et d'information auprès du personnel de la structure.
 - Tisser et entretenir des relations avec tous les partenaires associatifs, institutionnels et les familles.
- **Organiser et coordonner les activités du temps p~~ar~~iscolaire et extrascolaire de l'enfant :**
 - Sur les temps p~~ar~~iscolaires : Organiser le temps de pause midiéenne, d'accueil du soir, d'étude et d'ALSH du mercredi.
 - Sur les temps extrascolaires (l'encadrement pouvant se faire sur un autre site que celui dirigé l'année) :
 - Préparer, en amont, la session de vacances: réunion d'équipe, gestion des plannings, suivi sanitaire des enfants, etc.
 - Etre garant du bon déroulement du séjour
- **Assurer un management de proximité :**
 - Piloter, suivre et évaluer l'activité des animateurs.
 - Organiser les ressources et assurer les remplacements le cas échéant.
 - Fédérer l'équipe, réguler les relations conflictuelles et les tensions.
- **Assurer la gestion administrative de la structure :**
 - Veiller à l'application du règlement intérieur et des procédures garantissant la sécurité des personnes et des biens.
 - Gérer les effectifs sur les temps p~~ar~~iscolaires et extrascolaires.
 - Rédiger des bilans d'activité semestrielle et chaque fin de session de vacances.
 - Suivre le budget de fonctionnement de la structure.
 - Définir et transmettre les besoins de la structure (travaux, fournitures, pharmacie, etc.) dans le cadre de la préparation budgétaire de l'année N+1.
- **Veiller à la sécurité et à la maintenance technique des bâtiments, des matériels et du mobilier en signalant tout dysfonctionnement et en suivant les demandes de travaux.**

Profile of the candidate

Titulaire d'un BAFA ou d'un BPJEPS (comprenant une unité capitalisable concernant la direction) ou d'un diplôme équivalent avec une expérience significative dans le management d'équipes d'animation ou au minimum d'une expérience de 2 ♦ 3 ans sur un poste de directeur adjoint de structure de loisirs.

Vous connaissez l'environnement territorial, les acteurs institutionnels, sociaux, culturels et associatifs locaux. Vous connaissez les dispositifs contractuels institutionnels et disposez des connaissances pédagogiques liées au public accueilli.

Vous maîtrisez les techniques d'animation d'activités. Doté de capacités managériales, vous savez organiser et prioriser l'activité, évaluer le travail de vos collaborateurs, réguler, négocier et recadrer.

Vous disposez du sens du service public, des relations professionnelles et des responsabilités.

Vous aimez travailler en équipe et en transversalité.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : temps de travail complet annualisé 1607h.

Pendant la période scolaire : vous travaillez en moyenne 37 h par semaine sur l'amplitude horaire suivante :

- Lundi, Vendredi : 10h30-18h30
- Mardi : 9h30-18h30
- Mercredi : 7h30-18h30
- Jeudi : 10h00-18h30

Pause de jeûner de 45 mn incluse dans le temps de travail

Pendant les vacances scolaires : vous travaillez du lundi au vendredi : 7h30-16h30 ou 9h30-18h30? pause de jeûner de 45 mn incluse dans le temps de travail

- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50? par mois) et prévoyance (12? par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement de 50 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire jusqu'à 300? en fonction du nombre de jours par an de déplacements en vélo domicile-travail).

Animation

CDD (Temps complet)

Catégorie C